



Orvault Passion Sport



Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Ordinaire du 28 Novembre 2025

Effectuée en Présentiel à la Gobinière Salle du Parc

Compte Rendu Établi
LE 6 JANVIER 2026

GV du Petit Chantilly
Comité Directeur



Compte Rendu de l'AG Ordinaire

Du 28 Novembre 2025

Ouverture de la séance à 17 heures 30.

Étaient Présentes : les Membres du Bureau et du Comité Directeur :

Fatima CHERFAOUI	Présidente
Nicole FONTAINE	Secrétaire Adjointe et Communication
Stéphane GATINEAU	Délégué au Fonctionnement
Marie-Paule MALBEC	Secrétaire Titulaire
Dominique PELLERIN	Membre Titulaire aux Manifestations

Étaient Absent Excusé : Membre du Bureau

Jean-Louis MICLO	Membre Actif au Fonctionnement
------------------	--------------------------------

Aides / Bénévoles :

Bernard MAHE	Aide bénévole mise en place de l'AG
Alain VIGUIER	Aide bénévole mise en place de l'AG
Rodolphe ARLANDIS	Aide bénévole mise en place de l'AG
Benjamin DESPRES	Aide bénévole mise en place de l'AG
Fabrice PESSEL	Aide bénévole mise en place de l'AG



Ordre du Jour

SUJETS À DÉVELOPPER
1. Approbation du PV de l'AG du 6 Décembre 2024
2. Rapport Moral
3. Rapport d'Activité
4. Rapport Financier
5. Rapport d'Orientation
6. Budgets Prévisionnels
7. Modification du règlement intérieur – Titre 4]
8. Informations Générales sur les Cours et Éducateurs Sportifs
9. Questions Diverses

Préambule - Introduction

Il est décompté en total de 321 participants y compris avec les pouvoirs :

- Le quorum étant atteint, Fatima CHERFAOUI, La Présidente de l'Association peut ouvrir l'Assemblée Générale.

Présentation des Membres du Comité Directeur et Membres du Bureau à l'approbation de l'Assemblée Générale par vote :

Démission :

- ✓ Monique LILETTE, Membre Actif aux Manifestations

Arrivée :

- ✓ Jean-Louis MICLO, Membre Actif au Fonctionnement

Membres Actuels :

- ✓ Fatima CHERFAOUI, en qualité de Président depuis 2020, Membre du CODI
- ✓ Stéphane GATINEAU, en qualité de Délégué au Fonctionnement
- ✓ Nicole FONTAINE, en qualité de Secrétaire Adjointe et Chargée Communication, Membre du CODI
- ✓ Marie-Paule MALBEC, en qualité de Secrétaire Titulaire, Membre du CODI
- ✓ Dominique PELLERIN, en qualité de Membre du Bureau et Responsable Manifestations

Nomination de la Présidente et Secrétaire de séance, nomination des membres du CODI et Bureau

Nomination de la Présidente et Secrétaire de séance

- ✓ Fatima CHERFAOUI
 - Présidente de l'Association est nommée Présidente de séance
- ✓ Marie-Paule MALBEC
 - Secrétaire Titulaire est nommée Secrétaire de séance

Nomination des Membres du CODI et Bureau sus nommés

Organes de Fonctionnement et Présentation du Cabinet Comptable vs Trésorier

- ✓ Présentation du Cabinet de Référence, CAPEOS implanté à Rennes pour son siège social, avec plusieurs implantations à Nantes et les Environs (Orvault).
- ✓ Aux côtés de l'Association pour la deuxième année consécutive et présents à l'Assemblée Générale pour la présentation des comptes à la suite de l'audit effectué :
 - François LANOË, Expert-Comptable, associé,
 - Antoine JULIEN, Chargé de Missions
- **RÉSOLUTION N°1**
 - Nomination du Comité Directeur, Membres du Bureau, Cabinet d'Expertise Comptable, Présidente et Secrétaire de Séance
 - Vote des adhérents
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : Les Nominations sont Approuvées à l'unanimité.

Aucune voix contre, aucune abstention, approuvé à l'unanimité => la séance peut continuer.

1] – Approbation du PV de l'AG du 6 Décembre 2024

- Aucun commentaire, ni modification ou correctif n'est demandé.
- **RÉSOLUTION N°2**
 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 6 Décembre 2024
 - Vote des adhérents
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : Le Compte Rendu est Approuvé à l'unanimité.

2] – Rapport Moral

Lecture est faite du rapport Moral de la Présidente. Il en ressort les points suivants :

- ✓ Fatima CHERFAOUI, Présidente de l'Association qui entame son 6^{ème} mandat, souhaite mettre en accent sur le bénévolat ! et s'exprime ainsi, dixit :
- ✓ « Le bénévolat c'est quoi : c'est un engagement libre sans rémunération d'une personne au service d'un projet d'un intérêt général. Les bénévoles donnent en règle générale quelques heures de leur temps pour l'association.
- ✓ Au sein de l'association, le bénévolat, pour nous 6 c'est quoi ? Pour moi c'est quoi ?
- ✓ C'est être le chef d'orchestre d'une organisation complexe qui offre du sport d'entretien à près de 650 personnes. Nous devons coordonner tout ce petit monde quotidiennement, telle une entreprise de moyenne importance. C'est avoir des notions d'encadrement RRH, parfois DRH, Comptables, Trésorier, de Cadres Dirigeants. C'est devoir être parfois Assistants Sociaux, Pédagogues, Juristes. Devoir être à l'écoute des autres, être Conseillers sportifs, Conseillers médicaux, Communicant, Gérer les conflits, Recruteurs, Créateurs, Gérer les situations de crises, Être Porteurs de projets financiers. Collecteurs de fonds municipaux, Être multitâches dans un monde en perpétuel changement et violemment impacté par les réseaux sociaux qui ne nous épargnent jamais !
- ✓ C'est aussi être directement confronté aux personnes agressives qui vous menacent verbalement vous inondent de reproches dès lors que vous tentez de leur expliquer tant bien que mal qu'il n'y a plus de place dans le cours désiré.
- ✓ Cette année encore nous avons été confrontés à plusieurs reprises à ces agressions verbales ; dernièrement Nicole lors d'un cours de marche nordique.
- ✓ Notre rôle c'est devoir gérer ces personnes désagréables ! Gérer ces personnes qui vous disent, moi je suis prioritaire car j'ai été malade, je suis prioritaire car je suis dans ce cours depuis 2 ans, je suis prioritaire car je suis une ancienne, moi je veux être inscrite dans ce cours c'est vital pour moi ! moi je ne change pas de cours, je suis prioritaire !
- ✓ Non, il n'y a pas de priorité
- ✓ Nous sommes fatigués de devoir systématiquement nous battre avec des personnes désagréables qui ne comprennent pas le mot « complet » ! Nous faisons ce que nous pouvons avec les moyens que nous avons ! Nous ne sommes que des bénévoles avec aucune obligation de résultats ou prime sur objectifs !
- ✓ Nous voulons tout simplement être respectés ; pour le bien-être des éducateurs sportifs qui effectuent un travail exceptionnel mais également pour les autres adhérents. Toutes les personnes quelles qu'elles soient qui entretiennent cette animosité qui développent ces agressions verbales et qui manifestent à l'encontre des membres de bureau mais également à l'encontre des autres adhérents de l'association des rancœurs, des hostilités, ne sont pas les bienvenues au sein de l'Association !
- ✓ Personnellement je refuse de me faire agresser pour 1 heure de cours par semaine ! Je refuse de me faire agresser pour 2,32 €/heure ! Prix de revient d'un cours au sein de l'Association.
- ✓ Selon les termes du règlement intérieur et de nos statuts toute personne agressive envers un membre de l'Association est systématiquement refusée. Rappelons-le, ces personnes n'ont rien à faire au sein de l'Association !
- ✓ **RAPPEL RAPIDE des DONNEES :**
- ✓ Le cours moyen est de 2,32 € cette année, il était de 2,25 € l'année dernière !
- ✓ Nous décomptons 11 éducateurs sportifs
- ✓ Cette année, nous avons réussi à ouvrir 5 heures de cours supplémentaires

- ✓ *Mais attention, c'est fini, nous ne pourrons plus avoir d'autres créneaux, à moins de désistement, mais il faut aussi en laisser pour les autres Associations.*
- ✓ *Les autres données, restent inchangées, il y a plus de femmes que d'hommes. C'est la constante à Gym'Vitalité du Petit Chantilly, mais les hommes progressent tout doucement.*
- ✓ *Nous avons désormais 3 cours de Yoga, 6 cours de Pilates, 3 cours de Zumba, 11 cours de renforcement musculaire, 8 cours de Stretch/Gym Douce/Body Zen, 4 cours de marches !*
- ✓ *Avec un peu de modération, tout le monde peut trouver un cours disponible, dès lors qu'on fournit un petit effort d'agenda ou d'aménagement d'horaire personnel.*
- ✓ *Cependant, je constate qu'il est très difficile de changer les habitudes de plus 30 ans pour certaines personnes ! Mais c'est un autre débat...*
- ✓ *Pour conclure, l'Association se porte bien ! L'ensemble des éducateurs sportifs sont appréciés ! C'est une bonne satisfaction. Et, avec toutes les forces vives du bureau, que je remercie à nouveau, notre équipage tient bien la barre et ensemble nous tenons bon le CAP, je ne sais pas si c'est le CAP Horn, ou le CAP de bonne espérance ou celui des bonnes résolutions....*

➤ **RÉSOLUTION N° 3**

▪ **Rapport Moral de la Présidente**

• **Vote des adhérents**

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Le Rapport Moral est Approuvé à l'unanimité.

3] – Rapport d'Activité

- ✓ **Ce qu'il faut retenir :**
 - Un nombre croissant des adhérents + 55 personnes par rapport à l'année dernière
 - Accompagnement de la Municipalité d'Orvault dans le développement et la pérennisation de nos activités sportives
 - Des Éducateurs Sportifs très engagés et professionnels pour la satisfaction de tous, avec deux nouvelles personnes cette année

PREMIER TRIMESTRE

- Il y a eu 5 réunions des Membres du Bureau au cours de la saison et diverses réunions municipales
- Participation au Forum des Associations 7 Septembre 2024 + Contact avec Ministère des Sports et Jeunesses pour Pass-Sports
- Ouverture le 16 Septembre 2024 de l'ensemble des cours + Présence sur les 2 premières semaines
- Absence de Laure en d'Octobre remplacée par Mouhamadi et Cyril
- Établissement des Comptes + Validation des Comptes / 1ère réunion du Bureau du 17 Octobre + Envoi au Cabinet CAPEOS avec toutes les pièces comptables
- Gestion de crise au sein du cours de Yoga Enfants => 2 enfants perturbateurs
- Gestion d'1 dossier contentieux => plainte pour discrimination / épaulés par 1 Cabinet d'Avocats
- Réunion municipale Mercredi 16 Octobre Conseil Consultatif + Réunion OVC le 26 Novembre 2024
- Contacts et rencontres avec le Cabinet de Monsieur le Maire (allégations)
- Tension cours de Zumba du Jeudi soir ; Laure décide de laisser les 3 heures + Absences répétées
- Constatation du manque flagrant des matériels de l'Association => élastibands, briques yoga, ceinture yoga, les STEPS !
- Accueil Huissier de Justice pour l'Assignation devant les Tribunaux
- Problème d'accident personnel d'Alejandra (pied plâtré) arrêtée pour plusieurs mois
- Accueil de B. YOU (polyhandicapée) et sa sœur pour le cours d'essai début Octobre
- Réservation Théâtre Gobinière pour spectacle enfants + Dossier Manifestation Pique-Nique Fin année
- Prise de contact avec Handisport et ADAPEI + ADAPA + MDPH + Sport Adapté pour l'Accueil des personnes Polyhandicapées
- Réunion Municipales Soirées Associations le 13 Novembre 2024
- Ouvertures des cours pendant les vacances de la Toussaint
- Gestion Comptable et Trésorerie + RDV avec CAPEOS pour l'AG + Location matériel Plug & Play + Tenue de l'AG du 6 Décembre 2024 + Rédaction du CR + Envoi à toutes les parties prenantes

DEUXIÈME TRIMESTRE

- Invitation aux vœux du Maire le Mardi 7 Janvier 2025
- Gestion Comptable et Trésorerie + Distribution des cartes cadeaux pour les Animateurs
- Gestion des Questionnaire de Santé sans Certificat Médical
- Pas ouverture des cours pendant les vacances de Février 2025
- Préparation de la soirée annuelle avec comme thème « Couscous » + Gâteaux Orientaux le 28 Février 2025 + Karaoké
- Préparation des séances d'aquagym et finalisation de la convention
- Préparation stage self défense du 15 et 22 Mars 2025
- Inventaire du matériel fait apparaître que beaucoup de matériel disparaissent !
- Reprise et refonte totale des conclusions de l'Avocate dans le contentieux en cours
- Prise de contact auprès des Éducateurs Sportifs pour savoir s'ils veulent rester avec nous l'année prochaine !
- Démission de Monique Lillette missions manifestations
- Gestion de Crise : Alejandra laisse les enfants sans surveillance à 16 heures ! Départ définitif d'Alejandra
- Réunion le 10 Février 2025 entre Cabinet d'Avocats et l'Association pour plaidoiries du contentieux Demandes multiples auprès de l'INSEE pour changer notre nom sur le « Compte Asso »
- Prise de contact pour une Demande d'Agrément « Sport Santé »

TROISIÈME TRIMESTRE

- Laure absente le Mercredi soir et Jeudi soir pour la cinquième fois
- Préparation et mise en place des journées portes ouvertes
- Préparation de la rentrée sportive 2025-2026 avec renouvellement des présences des Animateurs
- Location de la salle du parc pour l'AG de Novembre 2025 + la soirée annuelle en Février 2026
- Remplacement de Laure d'Avril à Juin par Stéphanie et Aurélie (Laure abandonne les cours du Jeudi)
- Marches Nordiques, une désertification dans les cours, il faut comprendre pourquoi ?
- Ouverture d'un cours supplémentaire le Jeudi pour compenser les absences de Laure + Gestion de ses absences
- Ouvertures des cours proposés par Yoann et Ludovic (cours de renfo + master class zumba) sur le mois de Juillet 2025
- Floriane PALERMO présente sur les Journées Portes Ouvertes ne sera pas présente à la rentrée
- Annulation des séances de Yoga-Kids le mardi après-midi
- Achats de Tee-Shirts pour les membres du bureau
- Gestion du contentieux en cours, relecture des dernières conclusions du Cabinet d'Avocats pour envoi auprès de la partie adverse
- Intégration avec nous de Jean-Louis MICLOS en tant que Membre Actif au Bureau
- Gestion des conflits chez les Zumba-Kids indisciplinés + chez les Yoga-Kids indisciplinés
- Ouverture de 3 cours le Vendredi matin pour soulager les cours de Pilates et Yoga
- Gestion des conflits avec les personnes mécontentes car les cours sont pris d'assaut et sont rapidement complets
- Pique-Nique Associatif le 6 Juin à la Guinguette à Orvault, en partenariat avec Stéphanie et Sinara
- Dépôt dossier pour référence Sport Santé auprès des « Maisons Sport Santé » et « On Y Va »
- Arrivée de Manon BADOT pour les Marches Nordiques du Samedi matin (Corentin - compétitions) + Mercredi soir (Laure)

➤ RÉSOLUTION N° 4

- Rapport d'Activités
 - Vote des adhérents
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : Le Rapport d'Activités est Approuvé à l'unanimité.

4] – Rapport Financier

- Il fait apparaître un résultat positif de +20.722 €

Adhésions (dont -620 € de remboursement)	91 589 €	(+ 14 959 €) (596 adhérents)
Cotisations supplémentaires	560 €	(- 380 €) (Aquagym)
Recettes d'activité	969 €	(- 71 €) (Réception)
Total	93 118 €	(+ 14 508 €)
Matériels (Dont filets pour les ballons Pilates Swiss Ball amortis sur 3 ans) (1 000 € sur N-1 et 1 368 € sur N)	1 621 €	(- 419 €)
Auto-entrepreneurs	50 255 €	(+ 2 470 €)
Frais de fonctionnement (Assurance, frais de réceptions, télécommunication)	19 485 €	(+ 7 524 €)
Droits d'auteurs	1 035 €	
Total	72 396 €	(+ 9 575 €)

Résultat de fonctionnement : 20 722 €

- Pour un compte de résultat de 28 609 €

Subventions de l'exercice	6 135 €	(+ 635 € (Mairie))
Total	6 135 €	(+ 635 €)

Résultat exceptionnel : 6 135 euros

Intérêts livret A	1 752 €	(+ 296 €)
-------------------	---------	-----------

Résultat financier : 1 752 euros

Résultat de l'exercice : 28 609 euros

- Avec un Bilan Financier au 31 Août 2025

ACTIF					PASSIF		
Rubriques	Brut	Amort.	Net	N-1	Rubriques	Net	N-1
<u>Immobilisations</u>							
Filets 2024	1 000	667	333	667	Report à nouveau	73 792	50 253
Filets 2025	1 368	456	912	0			
Banque postale			24 656	12 714	Résultat de l'exercice	28 609	23 407
Livret A			76 500	60 279			
TOTAL ACTIF			102 401	73 660	TOTAL PASSIF	102 401	73 660

- Au titre de l'exercice clos le 31/08/2025, le bénévolat se valorise à 42 407 € contre 31 000 € l'année dernière.
- Ce montant correspond aux temps passés par l'ensemble des membres du comité de direction et du bureau sur la base du SMIC horaire.
- L'augmentation résulte de l'augmentation du taux horaire mais également d'une présence supérieure de la part des bénévoles.
- Les subventions accordées par la mairie sont variables et se sont élevées à 6 135 € au titre de l'exercice

➤ RÉSOLUTION N° 5

- ❖ Rapport Financier :

- Vote des adhérents
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : Le Rapport d'Activités est Approuvé à l'unanimité.

5] – Rapport d’Orientation

En préambule : La Présidente, Fatima CHERFAOUI souhaite revenir sur les propositions faites l’année dernière par des adhérents de l’Association :

L’année dernière les adhérents présents ont évoqué la possibilité pour les bénévoles qui œuvrent pour l’association de les Affranchir du paiement de leur adhésion ; comme cela peut se faire par ailleurs.

Mais, en parallèle les membres du bureau ont également entendu que certaines personnes s’y opposaient.

Les adhérents présents en AG demandent un vote à main lever pour la gratuité (excepté la cotisation) accordée aux bénévoles qui œuvrent déjà depuis de nombreuses années. Avec un délai de présence d’au moins 1 an.

➤ VOTE SUR LA GRATUITE DES MEMBRES BENEVOLES

- Vote des adhérents
 - Contre : 0
 - Abstention : 1 Personne
 - Pour : La Gratuité accordée aux bénévoles est approuvée à la majorité des votes exprimés.

➤ Voici un état détaillé des orientations choisies par le Comité Directeur mis à l’appréciation de l’Assemblée pour un débat et une récolte des envies et besoins des adhérents.

- Maintenir le bon fonctionnement de l’association avec les bénévoles très impliqués
- Mettre en place une attention réfléchie face à l’apparition aux fils des ans des soucis de santé des adhérents qui avancent en âge et qui ne souhaitent pas changer de cours ! (5 incidents)
 - Nous devons en tenir compte et être en conformité avec le Code du Sport :
 - Avec la diffusion d’une attestation de santé jointe au questionnaire de santé, dès la rentrée prochaine

➤ L’Ouverture de nouvelles activités :

- Pérenniser l’ouverture des nouvelles activités :
 - Lundi soir => Pilates et Zumba pour désengorger les cours
 - Vendredi matin => Pilates, Yoga pour désengorger les cours
 - Vendredi matin => Zumba à 11 heures ; à surveiller comme le lait sur le feu => manque d’engouement... à réfléchir pour la rentrée prochaine, à voir avec les adhérentes ?
- Séance de Bungee Fitness => se rapprocher la Mairie pour étudier notre projet et trouver la salle qui peut accueillir cette activité.
 - Il faut absolument des barres suspendues (Salle de la Ferrière qui vient d’être rénovée ?)
 - Voir la faisabilité avec les Assureurs
 - Trouver l’éducateur sportif et lui proposer la formation
 - Financer les sangles à hauteur de 150 € le Kit pour maximum 15/16 personnes

✓ Travailler en bonne concertation avec la Municipalité qui nous apporte son soutien :

- ❖ Salles de Gymnastique, Salles de Réunions, Aquagym, Pique-Nique Associatif, Octobre Rose, etc...
 - À travers => La Maison des Associations, Service des Sports, Service Locations des Salles et surtout l’Attribution des Créneaux hebdomadaires

✓ L’heure du numérique :

- ❖ Ce n’est pas pour tout de suite, nous avons essayons de mettre en place un sondage avec Hello Asso, ça n’a pas fait de naître de grandes passions.
- ❖ L’adhésion via le numérique n’est pas pour tout de suite au sein de l’Association !
 - Nous laissons en stand-by les projets le Samedi/Mercredi après-midi en faveur des enfants
 - Nous maintenons la possibilité de séances d’Auto-Défense le Samedi après-midi

- ❖ Le sondage pour Janvier 2026 fait apparaître trop peu de personnes intéressées pour l'instant pour ouvrir les séances à l'heure actuelle
 - ❖ Une affiche va être diffusée avec :
 - ✓ La durée des séances de Janvier à Juin 2026
 - ✓ Deux séances par mois
 - ✓ 30 € par personne en interne et 60 € par personne en externe
 - ❖ Nous restons sur nos segments d'activités => Sport Adultes, avec une petite activité enfantine
 - ❖ Attention => l'ouverture de nouvelles séances, devient compliquée !
- ✓ **Vitrine Sociale :**
- Maintenir ouvert et attractif notre site internet.
 - Chiffres : 59.658 Vues sur 2025 !
 - Continuer à s'appuyer sur le site de la Mairie et L'Abécédaire en maintenant les contacts permanents avec l'équipe des sports de la Municipalité
 - Alimenter nos comptes Facebook et Instagram pour capter une population adepte des réseaux sociaux et attirer de nouveaux profils d'adhérents
 - Participer au Forum des associations
 - Conserver notre agrément « Sport Santé »
 - Pérenniser une bonne dynamique dans les activités proposées avec des animateurs compétents
- ✓ **Moments de Convivialité !**
- ✓ Rappel des dates à retenir :
 - ❖ Soirée Annuelle à maintenir et pérenniser dans le temps qui aura lieu le Samedi 7 Mars 2026 ici même dans la salle du parc
 - ❖ Au menu : Apéritif + Jambalaya et Tartiflette au choix + Dessert + Karaoké pour 80 places
 - ❖ Pique-Nique Associatif de Fin d'Année : en partenariat avec la Guinguette la Belle Saison et la Mairie ici dans le parc le Vendredi 12 Juin 2026 à partir de 18 heures 30
 - ❖ Spectacle de fin d'année pour les Bout'Choux au Théâtre de la Gobinière qui aura lieu le 6 Juin 2026 ; ouvert à tous
 - ✓ Pique-Nique des Marcheurs : conjointement avec les deux groupes du Mercredi
 - ✓ Essayer de mettre en place une marche exclusive « Marcheurs » du Samedi matin ?
- **RÉSOLUTION N° 6**
- Rapport d'Orientation
 - Vote des adhérents
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : Le Rapport d'Orientation est Approuvé à l'unanimité.

6] – Budgets Prévisionnels

Adhésions	101 780 € (640 adhérents)
(Dont remboursement estimé à 620€)	
Cotisations supplémentaires	560 € (Aquagym)
Recettes d'activité	900 € (Réception)
Subvention de l'exercice	5 000 €

Total : 108 860 €

Matériels	6 623 €
(Dont filets pour les ballons Pilates Swiss Ball 2024 et 2025 amortis sur 3 ans (1 123 € annuels)	

Auto-entrepreneurs	74 000 €
Frais de fonctionnement	26 300 €
(Assurance, frais de réceptions, télécommunication)	
Droits d'auteurs	1 200 €

Total : 108 123 €

Résultat de fonctionnement : 737 €

- L'augmentation des frais d'auto-entrepreneurs est nécessaire en raison de l'augmentation du nombre d'adhérents et pour maintenir la qualité des séances. Elle traduit également la volonté du comité d'ouvrir certains cours pendant les vacances scolaires sur l'intégralité de l'exercice
- La variation du budget relatifs au frais de fonctionnement s'explique par l'anticipation de frais de contentieux, de frais d'aquagym qui ne pourront reprendre qu'en 2026.

➤ **RÉSOLUTION N° 7**

- Budgets Prévisionnels
 - Vote des adhérents
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : Approuvé à l'unanimité.

7] – Modification du règlement intérieur

Information Générale :

- ✓ Nous connaissons depuis la rentrée sportive une augmentation significative des incidents de santé dans les cours, avec l'intervention des proches pour un retour au domicile
 - 5 incidents depuis le mois de Septembre 2025 ; Dont 2 très singuliers avec perte de connaissance
- ✓ Un constat préoccupant
 - Les plus anciens et fidèles adhérents ont vu apparaître aux fils des ans les petits soucis de l'âge ; nous devons en tenir compte pour leur bien être
 - Des adhérents qui souhaitent garder « Le créneau hebdomadaire » choisi par commodité plus que par adéquation ou tris sportifs
 - Des certificats anciens qui ne reflètent pas toujours l'état actuel des adhérents
 - Des médecins généralistes qui délivrent un peu trop facilement des autorisations
 - Exemple => 1 Certificat médical délivré à une personne sortie d'une opération du cœur sous diurétiques puissants !
 - Des adhérents qui ne comprennent pas forcément la nécessité de s'arrêter et de consulter

Protocole de Sécurité Assureur et Ministère du Sport et de la Jeunesse

- ✓ Nous devons réagir et nous mettre en conformité avec nos obligations (Code du Sport)
 - Notre responsabilité civile et pénale peuvent être engagées
 - Les cours choisis sont-ils vraiment adaptés aux personnes ?
- ✓ Pour éviter tout malentendu et respecter le Code du Sport dans sa nouvelle version de Novembre 2025, nous allons mettre en place :
 - L'Attestation de Santé/Décharge de Responsabilité
 - Adressée à tous les adhérents avec le questionnaire de Santé
 - Dès la prochaine rentrée sportive 2026-2027
- ✓ Nous devons également apporter une actualisation du règlement intérieur en son Titre 4]
 - Actualisation approuvée lors d'un vote par le Comité de Direction et les Membres du Bureau au cours de la Réunion des Membres du 13 Novembre 2025

Il est donc proposé aux adhérents les modifications suivantes du règlement intérieur :

En préambule et pour être cohérent :

=>>Suppression de la phrase : « Respecter une distance physique minimum entre les pratiquants » préconisation datant de la période du Covid-19

TITRE 4 : LE PRATIQUANT DE L'ASSOCIATION

Article 11 – Pratique des activités

=>> Rajouts suivants :

- Les activités proposées sont ouvertes aux adhérents disposant d'un bon état de santé général.
- À adapter son effort à ses capacités et à respecter les consignes données par l'animateur.
- L'Association ne saurait être tenue pour responsable d'incidents liés à une fausse déclaration sur l'état de santé ou au non-respect des consignes.

Article 12 : Sécurité du pratiquant

- Conformément à la réglementation, la fourniture d'un certificat médical ou d'une attestation de santé est exigée à l'inscription.
- Les séances sont encadrées par un animateur formé ou diplômé.
- L'adhérent s'engage à informer l'association de tout problème de santé survenant en cours d'année.
- L'Association peut refuser temporairement ou définitivement la participation d'un adhérent si son état de santé ne lui permet plus de pratiquer en sécurité.
- Il est demandé de porter des chaussures **réservées et adaptées à l'activité**. Pour des raisons d'hygiène il est recommandé d'utiliser une serviette **sur les tapis mis à disposition par l'Association**.
- Pour Rappel ; L'Association est couverte par une assurance responsabilité civile pour ses activités.
- Pour Rappel ; L'adhérent est invité à souscrire une assurance individuelle accident pour une meilleure couverture.
- Les animateurs suivent la procédure prévue (mise en sécurité, appel éventuel des secours, information de la famille ou de la personne de confiance)

➢ **RÉSOLUTION N° 8**

▪ **Budgets Prévisionnels**

• **Vote des adhérents**

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Approuvé à l'unanimité.



8] – Informations Générales sur les Cours et Educateurs Sportifs

Les Femmes Sportives !

- ✓ 560 Femmes + 24 Bout'Choux
- ✓ Moyenne d'âge => 58 ans (identique à l'année dernière)
- ✓ Âge des plus jeunes adhérentes ? 3 ans ! Zumba Kids / 16 ans ! Cours de Gym'Globale avec Maman
- ✓ Âge de la doyenne ? 90 ans Mme DEJOIE Simone / 91 ans DUBOST Monique

Côté Messieurs

- 59 Hommes (+ 8 Hommes)
- Moyenne d'âge => 66,5 ans (2 ans de moins / à l'année dernière)
- Âge des jeunes adhérents ? 31 ans Cours de Renfo Mardi et Jeudi, Benjamin / 39 ans, Loïc Samedi
- Âge du doyen ? 87 ans Paul NOUHAUD Yoga et Stretching Jeudi

Les Nouveaux et Informations Générales

- Nous comptons 165 nouvelles personnes
- 150 Femmes (-3 / l'année dernière)
- 15 Hommes (+ 8 / l'année dernière)
- 1,87 est la moyenne des cours par Adhérent
- 327 personnes suivent un seul cours en progression (281 en 2024-25 + 46)
- 205 personnes suivent 2 cours (202 en 2024-25)
- 79 personnes suivent 3 cours (66 en 2024-25 - 13)
- 8 personnes suivent 4 cours (14 en 2024-25)
- 5 personnes suivent 5 cours (identique)
- 1 personne suit 7 cours

Les Tranches d'Âges

- De 80 à 90 ans => 43 personnes + 2
- De 70 à 79 ans => 137 personnes
- De 60 à 69 ans => 144 personnes
- De 50 à 59 ans => 101 personnes
- De 40 à 49 ans => 122 personnes
- De 30 à 39 ans => 50 personnes + 8
- De 15 à 29 ans => 20 personnes – 5
- De 3 à 10 ans => 24 enfants

9] – Questions Diverses –

Aucune autre question étant posée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.
L'Assemblée Générale s'est achevée vers 20 heures 30, avec le cocktail et avec le nettoyage de la salle.

La Secrétaire

Marie Paule MAIBEC



La Présidente

Fatima CHERFAOUI

